

EDITO POUR UN CADRE LÉGAL ADAPTÉ ET EFFICACE



Francis SZPINER
Maire du XVIº arrondissement

Les statistiques de la délinquance de cet été confirment la bonne tendance du premier semestre, dont nous faisions état ici même le mois dernier : tant pour les violences physiques contre les personnes que pour les atteintes aux biens, la sécurité progresse dans le XVI°. Ces succès, nous les devons à la vigilance des élus de l'arrondissement, à l'activité remarquable de la police nationale, au déploiement progressif de la police municipale, aux efforts de tous les services et acteurs concernés. Ces résultats pourraient s'améliorer encore si la mairie de Paris donnait à sa police municipale les effectifs, les missions et les moyens lui permettant de jouer pleinement son rôle.

Mais un autre phénomène vient limiter les progrès de la lutte contre la délinquance : l'absence fréquente d'un cadre légal adapté. C'est notamment le cas face aux occupations illicites de l'espace public. Qu'il s'agisse de groupes de SDF alcoolisés et agressifs s'appropriant des trottoirs entiers ou de migrants installant leurs tentes dans nos rues, la police et la justice n'ont quasiment plus de moyens pour les évincer et les prendre en charge depuis que le vagabondage et la mendicité ont disparu du code pénal. Le législateur, comme il l'a fait pour l'espace privé avec la loi « anti-squat », doit désormais codifier l'occupation de l'espace public. D'autant plus que la paupérisation de notre société et la hausse des flux migratoires risquent d'entraîner la multiplication de situations de ce type.

FOCUS SUR LES OCCUPATIONS DE L'ESPACE PUBLIC

Pour des motifs liés à l'hygiène et à la salubrité publique, des agents de la police nationale, de la police municipale du XVIe et de la propreté de Paris se sont rendus le matin du jeudi 28 septembre square Roger Coquoin, à côté de la Porte de Saint-Cloud. Objectif : éloigner les migrants qui depuis fin juin occupaient 24h/24 un souterrain du square, buvant, fumant et s'en prenant fréquemment aux habitants dont certains n'osaient plus emprunter ce passage. Accompagnés par Gérard Gachet, adjoint au maire de l'arrondissement, qui depuis plusieurs semaines alertait sur cette situation et relavait les plaintes des riverains, les effectifs présents ont pu éloigner ces individus après qu'ils aient ramassé leurs effets personnels, puis nettoyer les lieux avant de les rendre à la population.

Précision importante: cette opération n'a pu avoir lieu que parce que cette occupation générait de réels problèmes d'hygiène et de salubrité. Sinon, il faut savoir que la loi actuelle ne permet plus d'évincer de force des personnes qui s'installent et campent sur l'espace public, sauf s'ils sont d'accord pour quitter les lieux après avoir accepté une prise en charge par les services sociaux. La réforme du Code pénal, entrée en vigueur en 1994,

a en effet fait purement et simplement disparaître les délits de vagabondage et de mendicité qui figuraient dans le code napoléonien, privant ainsi la police et la justice du cadre légal leur permettant jusqu'alors de prendre en charge des SDF contre leur gré.

Les problèmes de ce type tendant à se multiplier, il faudra bien que le législateur se saisisse rapidement de ces occupations illicites de l'espace public, afin de mettre fin à une situation difficilement admissible pour les habitants.



Square Roger Coquoin, des problèmes d'hygiène et de salubrité. (DR)



Gérard GACHET Adjoint au Maire chargé de la sécurité

Dans le numéro précédent de cette lettre, nous nous félicitions des statistiques de la délinguance au cours du premier semestre 2023, qui marquaient un véritable renversement par rapport à celles de 2022. Les chiffres de l'été viennent heureusement confirmer cette tendance, même si quelques évolutions réclament une vigilance constante. Sur les huit premiers mois de l'année (de janvier à août), les atteintes volontaires à l'intégrité physique (atteintes aux personnes) ont diminué dans le XVIº de 18,85% par rapport à la même période de 2022 (1756 faits contre 2164) et les atteintes aux biens ont baissé de 13,39% (7350 faits contre 8486 l'an dernier). De plus, ces chiffres sont meilleurs que ceux constatés au même moment sur l'ensemble de la capitale : -5,97% pour les atteintes aux personnes et -7,92% pour les atteintes aux biens.

De quoi donc se réjouir globalement. Mais certains chiffres montrent que rien n'est jamais acquis dans ce domaine, et que la vigilance s'impose. Si l'on considère les chiffres du seul mois d'août, les atteintes aux personnes progressent

de 1,08%, notamment à cause des violences conjugales (+59,09%). Les atteintes aux biens, globalement en baisse de -9%, montrent une hausse des cambriolages, en particulier de ceux visant les commerces (+7,14%), ce qui s'explique sans doute par la fermeture annuelle de nombreux établissements. Autres préoccupations : les vols d'automobiles sont repartis à la hausse en août (+5,26%) ainsi que les vols à la roulotte, qui ont bondi de 37,96%. Motif de satisfaction : la part des mineurs mis en cause diminue sensiblement, tant dans les violences aux personnes que dans les atteintes aux personnes, ce qui confirme la présence nettement moins forte dans notre arrondissement de groupes de « mineurs » étrangers isolés.



de cambriolages en août. (DR)

EN BREF... EN BREF... EN BREF...

Retour au calme _

Les deux rencontres avec les habitants de l'avenue Marcel-Doret et de l'avenue Dode de la Brunerie, organisées en septembre par la Mission Prévention Contact et Ecoute du commissariat et par les bailleurs sociaux RIVP et Paris-Habitat, en présence notamment de Jérémy Redler, premier adjoint, et de Bruno Lionel-Marie, adjoint au maire et responsable du Conseil de quartier, ont permis aux riverains de témoigner d'un certain retour au calme pendant l'été dans le quartier de la Porte de Saint-Cloud. Mais tous ont insisté sur le caractère fragile de cette amélioration et sur la nécessité d'une présence policière forte.

Top cases _

Aux abords du Parc des Princes, le 19 septembre, soir du match PSG-Borussia Dortmund, deux individus, mis en surveillance car connus pour des vols à la roulotte, forcent le top case d'un 2 roues à l'aide d'un tournevis et le fouillent. Ils sont interpellés un peu plus tard boulevard Murat. Une heure plus tard, un autre individu est également interpellé après avoir fracturé un top case et dérobé un casque de moto dans le même quartier.

Sacoche volée -

Le 13 septembre, les policiers surveillent un couple sud-américain qui s'intéresse aux personnes attablées à la terrasse d'un restaurant de l'avenue Kléber. Ils s'installent derrière une table occupée par un groupe, puis guittent soudainement le restaurant avec une sacoche noire. Après avoir changé de rue, ils

fouillent la sacoche et tentent de se débarrasser dans une boite aux lettres des papiers qu'elle contenait. Les deux voleurs sont alors interpellés rue Cimarosa.

Contrat XVI^e



Le nouveau contrat de prévention et de sécurité de l'arrondissement, signé le 27 mars dernier et que nous vous avons présenté en détail dans les lettres Sécurité de mars et d'avril, est intégralement consultable en ligne. Le lien pour y accéder est le suivant : https://mairiel6.paris.fr/ pages/contrat-de-prevention-et-de-securite-du-xvie-arrondissement-23777.

Voisins courageux.

Le jeudi 28 septembre, en début d'après-midi, deux individus agressaient violemment une femme rue du Docteur-Blanche pour lui dérober son sac. Mais la victime se débattait et criait, ce qui a attiré l'attention de plusieurs voisins qui ont attrapé et maintenu un des voleurs, un jeune banlieusard de 16 ans déjà bien connu de la police et de la justice, jusqu'à l'arrivée de la police. Le deuxième voleur a réussi à prendre la fuite, mais le sac a pu être récupéré et rendu à sa propriétaire.

Rentrée des classes.

Les traditionnelles réunions de rentrée, réunissant au commissariat central les directeurs d'établissements scolaires, ont repris le 26 septembre avec les responsables des écoles maternelles publiques et des écoles maternelles/élémentaires privées. Une trentaine de chefs d'établissement ont pu faire un point sur la rentrée, globalement satisfaisante, et sur les mesures de sécurité mises en place. D'autres réunions, concernant notamment les collèges et lycées, sont programmées dans les semaines qui viennent.

Vitrine brisée **–**

Appelés le 18 septembre pour un vol par effraction en cours avenue de Versailles, les policiers aperçoivent à travers la vitrine brisée d'un institut de beauté un individu en train de fouiller à l'intérieur, pendant que deux comparses surveillent à l'extérieur. A la sortie de celui qui se trouvait à l'intérieur, les trois sont interpellés avenue de Versailles, à l'angle du Pont de Grenelle.

La lettre d'information sécurité du seizième arrondissement

Lettre mensuelle éditée par la Mairie du XVIe - Numéro 32 | Octobre 2023 _____

Directeur de publication : Astrid RENOULT Rédacteur en chef : Gérard GACHET Conception et réalisation : Guillaume VALLOT / Damien BARON

Contact: 01 40 72 16 13

Pour recevoir cette lettre par mail inscrivez-vous sur http://mairie16.paris.fr